



Association Nouvelle Catalaunie
éditrice du Petit Catalaunien Illustré
16 rue Robert Binet
51000 Châlons en Champagne
Répondeur-fax :03 26 68 68 00

Courriel : catalaunien@club-internet.fr
site internet : www.catalaunien.net

Châlons, le 27 mai 2009

Monsieur Bruno Bourc-Broc
Président de la Communauté d'agglomération

Monsieur le Président,

Le Conseil communautaire de la CAC de ce soir a donné lieu à un débat sur la présence de 150 caravanes de gens du voyage sur un terrain privé de Fagnières.

Le débat démocratique fut fort houleux par moment autour de la responsabilité de l'Etat et de la CAC, comme sur la nécessité d'avoir un plan B pour accueillir les gens du voyage dans le respect des lois et des droits de l'homme. Il ne justifierait toutefois pas cette lettre s'il n'y avait pas eu le dérapage du mot de la fin.

Celui-ci a été donné par M. Philippe Gerbaux, conseiller municipal de Châlons et communautaire. Après avoir dit que "ce débat n'a que trop duré", il a conclu par ces mots : "je n'ai aucune sympathie pour les gens du voyage et tout le monde le sait".

Ce dérapage n'a fait l'objet d'aucun rappel aux principes républicains de votre part alors que, 2 minutes auparavant, vous aviez violemment réagi, en menaçant de faire évacuer la salle pour faire respecter la démocratie, contre un citoyen qui, depuis les bancs du public, était intervenu dans le débat.

Derrière le choc des mots prononcés, il y a des propos qui choquent, un dérapage porteur d'insinuations discriminantes, inadmissibles et intolérables de la part d'un élu du peuple.

Aussi je tenais à vous en faire part afin que vous rappeliez l'intéressé à l'ordre, de tels propos étant susceptibles d'engager sa responsabilité. Ils m'ont conduit à saisir la Ligue des Droits de l'Homme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Bruno Malthet,
Président